

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 13 Janvier 2017

Présents : Tous les Conseillers.

Secrétaire de séance : Tanguy Bouchet

Ouverture de la séance à 20 h 00

Après avoir souhaité ses vœux à l'ensemble du Conseil Municipal, Mr le Maire informe de la récente élection de Thierry Dayre comme Président de la nouvelle CCBDP Communauté des Communes des Baronnies en Drôme Provençale.

Approbation du Compte Rendu du CM du 9/11/2016 avec quelques précisions :

- La Loi sur la Déontologie a été proposée et votée sur les Conseils de « Mairies Conseils » Organisme qui émane de la Caisse des Dépôts.
- Le Montant des Travaux effectués par le SIDREI sur la Commune de Condorcet en 2016 est de 16 246 € et la participation de la Commune de 20 % de cette somme.

Délibérations :

- Avenant n° 2 au Marché d'Assainissement Station d'Épuration pour un montant de 813.77 € HT correspondant à un Bilan de 24 h supplémentaire effectué par le Groupement d'Entreprises Isteep et Clier : approuvé à l'unanimité.
- Autorisation de Dépenses Investissement de 25 % des Dépenses 2016 sauf les Intérêts d'emprunt (Budget Général et Budget Assainissement) : approuvé à l'unanimité.
- Convention du Service Mutualisé de l'Application du Droit des Sols avec la CCBDP : approuvé à l'unanimité avec 3 observations compte tenu du nombre de dossiers non négligeables pour la Commune de Condorcet :
  - 1° Fournir la Justification des Tarifs proposés
  - 2° Le Tarif d'un Permis Modificatif semble élevé par rapport à un Permis initial de Construire ou d'Aménager
  - 3° Le Délai de Transmission de l'Avis de 10 jours ne semble pas tenable compte tenu des Avis à Solliciter le cas échéant (SDED, SIE Bentrax, Service du Département Gestionnaire de la Voirie pour les Accès, SDIS...etc...)Il sera proposé un délai de 15 jours pour une DP et 3 semaines pour un Permis de Construire ou d'Aménager. Le Conseil Municipal sollicite une réunion avec la CCBDP pour préciser tous ces points.
- Tarifs de la Salle des Fêtes :

Grande Salle et Cuisine :

Particuliers de Condorcet : 150 €

Particuliers extérieurs : 350 €

Associations du Village : Gratuit

Associations extérieures : 100 €

Jeunes du Village à l'occasion de leur 1° anniversaire (18 ou 20 ans) : 50 €

Petite Salle :

Journée : 20 €

½ Journée : 10 €

Caution générale : 500 €

Caution pour Ménage : 100 €

Informations Diverses :

- Logement et Monument de St Pons : des travaux sont nécessaires sur les volets et murs extérieurs. Visite sur place à faire
- Fax d'Alerte pour l'Eau Potable : Il s'agit d'un problème de Turbidité
- Programme de Travaux des Employés des ST.
- Aire de Jeux. La plateforme est à mettre de niveau. Un muret de soutènement est à faire.
- SIE Bentrax :

Des difficultés sont avancées pour établir le Budget de Fonctionnement.

Des compteurs d'eau pour les bâtiments communaux sont sollicités par le Bentrax afin que soit établie au plus juste la participation de Condorcet. Rdv sera pris avec Sébastien.

Budget Investissement : RAS

Projet d'Interconnexion entre Réseau du Village et Réseau de St Pons.

Fin de séance à 21 h 00

